



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-508

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 mai 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2026-508

Objet : Règlement modifiant le Règlement numéro 2011-185 portant sur les nuisances (RMH-450)

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 13 mai 2026

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et
contractuelles et greffière adjointe

